



NATIONS UNIES

CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/6225
9 mars 1965
FRANCAIS
ORIGINAL : RUSSE

LETTRE, EN DATE DU 9 MARS 1965, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE
SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'UNION DES REPUBLIQUES
SOCIALISTES SOVIETIQUES

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de la déclaration du
Gouvernement soviétique en date du 4 mars 1965, relative aux actes de provocation
commis par les forces armées des Etats-Unis contre la République démocratique du
Viet-Nam.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de cette
déclaration comme document officiel du Conseil de sécurité de l'Organisation des
Nations Unies.

Veillez agréer, etc.

Le représentant permanent de l'Union
des Républiques socialistes
soviétiques auprès de
l'Organisation des Nations Unies

(Signé) N. FEDORENKO

DECLARATION DU GOUVERNEMENT SOVIETIQUE

Eu égard à la nouvelle attaque massive lancée le 2 mars par l'aviation militaire des Etats-Unis contre le territoire de la République démocratique du Viet-Nam, le Gouvernement soviétique estime nécessaire de déclarer ce qui suit au Gouvernement des Etats-Unis.

Dans les provocations incessantes des forces armées des Etats-Unis à l'égard de la République démocratique du Viet-Nam, on ne saurait voir autre chose que des actes d'agression planifiée et l'indication que les Etats-Unis s'engagent dans la voie d'une nouvelle extension de la guerre dans l'Asie du Sud-Est.

Un jugement sur ces agissements des Etats-Unis a déjà été porté dans la Déclaration du Gouvernement soviétique en date du 7 février dernier et dans la Déclaration commune de l'URSS et de la République démocratique du Viet-Nam, du 10 février. Le Gouvernement soviétique croit devoir souligner que les avertissements contenus dans ces déclarations gardent toute leur valeur.

Le Gouvernement soviétique appuie pleinement la déclaration faite par le Gouvernement de la République démocratique du Viet-Nam, le 3 mars dernier, à la suite de l'attaque lancée par des avions de l'Armée de l'air des Etats-Unis contre des localités situées dans le sud de la RDV. Le Gouvernement soviétique prête également son ferme appui à la demande du Gouvernement de la RDV tendant à la cessation immédiate des actions agressives des Etats-Unis au Viet-Nam.

L'Union soviétique, de même que les autres Etats qui ont le souci de préserver la paix et de garantir le droit des peuples à l'indépendance et à la souveraineté, ne peut pas non plus rester indifférente devant une série d'autres mesures dangereuses que les Etats-Unis ont prises ces derniers temps dans la région de l'Indochine. Les Etats-Unis ont commencé à engager directement leurs forces armées dans des opérations militaires contre les patriotes sud-vietnamiens. Ils continuent à accumuler des armements et des forces armées dans le Viet-Nam du Sud et aux abords de la République démocratique du Viet-Nam. On annonce d'autre part qu'il se prépare un débarquement de fusiliers marins américains près de la ligne de démarcation qui sépare la République démocratique du Viet-Nam du Viet-Nam du Sud. Tout cela constitue une violation criante des accords de Genève sur l'Indochine et une atteinte aux règles élémentaires du droit international.

Un tel parti pris d'arbitraire dans les affaires internationales appelle la condamnation la plus catégorique. Tout le monde peut voir aujourd'hui ce que valent les déclarations selon lesquelles les Etats-Unis n'auraient pas l'intention d'élargir la guerre au Viet-Nam.

Si les responsables de la politique américaine au Viet-Nam croient pouvoir effrayer qui que ce soit en bombardant le territoire de la République démocratique du Viet-Nam, ils se trompent lourdement. De tels calculs ne reposent sur rien.

Le Gouvernement des Etats-Unis doit se rendre compte des graves conséquences que l'évolution des événements au Viet-Nam pourrait avoir, pour la situation internationale en général et pour les relations soviéto-américaines en particulier, si les Etats-Unis devaient poursuivre leur politique actuelle. De tels agissements des Etats-Unis sont incompatibles avec les déclarations selon lesquelles ils souhaiteraient améliorer leurs relations avec l'Union soviétique. De plus, ils sapent le seul fondement sur lequel puissent s'édifier les relations entre l'URSS et les Etats-Unis, à savoir le principe de la coexistence pacifique. On ne peut proclamer son intention d'améliorer les relations soviéto-américaines et, tout à la fois, lancer des attaques armées contre le territoire d'un Etat socialiste, la République démocratique du Viet-Nam, Etat qui est au surplus, comme l'Union soviétique et comme les Etats-Unis d'Amérique, partie à la Conférence de Genève.

La situation qui s'est créée dans l'Asie du Sud-Est du fait de l'immixtion croissante des Etats-Unis dans les affaires intérieures du Viet-Nam, du Laos et du Cambodge, immixtion qui prend maintenant la forme d'une agression armée, devient de plus en plus dangereuse. Le Gouvernement des Etats-Unis porte une lourde responsabilité en raison de cette évolution.

4 mars 1965

